

# Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

**Titre : Préservation et restauration de la biodiversité sauvage et cultivée des milieux agricoles**

**N° action : 12**

**Référence aux critères de la grille d'évaluation :**

- 1.2. Cohérence fonctionnelle et intégrité du périmètre
- 1.3. Rareté et représentativité régionale, nationale et internationale
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.3. Enjeux économiques et sociaux
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation
- 3.4. Accompagnement de l'évolution du projet et participation citoyenne
- 3.6. Partenariat scientifique

**Description de l'action :**

*Cette fiche est en lien avec les fiches 8 et 15.*

**- Contexte :**

Dans un contexte général d'intensification de l'agriculture, la très riche biodiversité (sauvage ET cultivée) inféodée aux milieux agricoles extensifs est devenue de plus en plus rare. Parmi ces milieux agricoles, les prés maigres de fauche, les vergers âgés et les moissons riches en plantes messicoles sont ceux qui connaissent la diminution la plus importante en surface.

Environ 50% des **prés maigres de fauche** de la vallée de la Semois se trouvent hors Natura 2000 sans aucun statut de protection, selon une source du DEMNA. Les prairies maigres de fauche doivent être préservées en maintenant notamment le régime de fauche traditionnel (1 ou 2 fauches par an). La fauche du regain peut éventuellement être remplacée par un pâturage de fin de saison. La fertilisation doit y être limitée. La restauration de prairies de fauche au départ de prairies pâturées peu amendées est possible et doit être encouragée.

Les **vergers âgés** recèlent une biodiversité également très riche. Les services écosystémiques rendus par ces vergers âgés et leur importance ne sont plus à démontrer : habitats de haute valeur biologique, éléments importants du maillage écologique, éléments paysagers structurants, autant que surfaces agricoles multifonctionnelles productives, recelant des ressources génétiques importantes pour l'avenir. Malheureusement, ces éléments de patrimoine agricole et culturel sont en danger de disparition par leur manque d'entretien. Et s'ils ne sont plus entretenus, c'est notamment par manque de valorisation. Une filière de qualité différenciée soutiendrait l'entretien de ces vergers âgés.

Les céréales modernes ne sont pas adaptées à la culture sans intrants ni pesticides, ni aux conditions climatiques à l'œuvre aujourd'hui, la biodiversité cultivée a subi une forte érosion au siècle passé, les conditions environnementales sont en plein bouleversement, les habitudes alimentaires sont remises en question (par des intolérances et des maladies liées aux produits de l'agro-industrie, pour des raisons éthiques, ...), la perte de savoirs et de savoir-faire est importante depuis les grandes guerres mondiales. Des collectifs se sont mis en place pour conserver la génétique de **céréales anciennes** in situ et la faire évoluer vers plus de résilience par rapport aux bouleversements climatiques.

## Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

Les **plantes messicoles** ou plantes des moissons sont probablement parmi les plus menacées en Région wallonne, et en Europe en général. Sur les 119 espèces messicoles que compte notre flore, 32 ont déjà disparu et 35 sont menacées. De plus, plusieurs de celles qui n'ont pas totalement disparu ne se retrouvent plus que dans des milieux de substitution (terrils, friches, ballast des voies de chemin de fer, ...). Malgré ce constat, il semble que les espèces messicoles soient restées les parents pauvres de la conservation de la nature. La très grande majorité d'entre elles ne dispose d'aucun statut de protection et les réserves naturelles vouées à leur conservation n'en sont qu'à leurs balbutiements. Dès lors, à l'heure actuelle, l'outil le plus opérationnel pour leur conservation est certainement la mesure agroenvironnementale « bandes aménagées à fleurs des champs ».

### - Objectifs :

- A. Préserver et restaurer les milieux agricoles extensifs de la vallée de la Semois : prés maigres de fauche, prairies humides de fond de vallée, prés à bistorte, etc et préserver et restaurer la biodiversité liée aux pratiques agricoles extensives ;
- B. Préserver le patrimoine génétique fruitier des vergers âgés du territoire, conserver l'acquis épigénétique des arbres in situ, préserver la biodiversité attachée aux vergers âgés ;
- C. Conserver le patrimoine génétique de céréales anciennes résilientes par rapport aux modifications climatiques et conserver les espèces messicoles présentes historiquement sur le territoire.

### - Méthodologie :

- 1. Analyse des inventaires existants (LIFE Herbages, LIFE Connexion, etc) ;
- 2. Inventaires des prés maigres de fauche, des vergers âgés de plus de 30 ans, des surfaces moissonnées dans et hors Natura 2000 ;
- 3. Inventaires des habitats et espèces sur ces surfaces, suivi régulier dans le temps ;
- 4. Encouragement de pratiques agricoles extensives via des MAEC, des baux environnementaux via un démarchage auprès des propriétaires (Communes, Fabriques d'église, etc.) et exploitants, encouragement à la conversion à l'agriculture biologique ;
- 5. Passage de conventions de gestion écologique avec les propriétaires et exploitants, MAEC (MC4 pour les prairies de haute valeur biologique, MB1. b. pour les vergers âgés, MB6 pour les cultures de céréales, MC8 pour les bandes aménagées en faveur des messicoles) ;
- 6. Rentabilisation des prés de fauche maigre via la valorisation des produits de fauche sous forme de produits à haute valeur ajoutée (foin pour chevaux) (cfr foin de la Crau), la valorisation de la viande produite sur ces surfaces extensives en qualité différenciée ;
- 7. Restauration des vergers âgés de plus de 30 ans: gestion par pâturage extensif avec emploi raisonné des antiparasitaires pour préserver les chiroptères, aménagements écologiques (mares, haies, tas de bois, etc.), identification des variétés anciennes, greffage et conservation des arbres greffés, replantation de jeunes fruitiers pour compléter les manques dans les vergers, valorisation des fruits de vergers hautes tiges (label Diversifruits) ;
- 8. Promotion des céréales anciennes auprès des agriculteurs, mise en culture in situ et valorisation de ces céréales sous label de qualité différenciée ;

### - Localisation :

Parc national de la Vallée de la Semois, Communes du Parc national

## Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

**- Public(s) ciblé(s) :**

Propriétaires publics (Communes, Fabriques d'église, CPAS, etc.) et privés, exploitants agricoles.